Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1977)**

Heft 398

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

J.A. 1000 Lausanne 1
Hebdomadaire romand
No 398 10 mars 1977
Quatorzième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley
René Duboux

398

Domaine public

Une fois de plus, non!

Tout est dit, semble-t-il. Tout a été dit et redit à propos des iniitatives sur l'« emprise étrangère ». Portrait des xénophobes, analyses en profondeur des motivations des citoyens helvétiques, ceux qui refusaient de justesse les propositions de Schwarzenbach en juin 1970, ceux qui tournaient résolument le dos à Valentin Oehen en octobre 1974 malgré le soutien affirmé de près d'un tiers de l'électorat aux thèses du leader de l'AN, ceux qui semblent tentés aujourd'hui par un nouveau tour de vis concernant les naturalisations, mise en évidence des dangers graves que font courir les nouvelles initiatives à la population helvétique dans son ensemble (arbitraire légalisé et centralisation abusive dans la question des naturalisations, et ce ne sont que des exemples parmi d'autres), appels à la raison, appels à la modération, à une certaine humanité, et surtout des chiffres, des avalanches de chiffres, comme si le problème pouvait se résumer à son aspect quantitatif.

Depuis presque dix ans que cela dure, on n'en est pas, dans un camp comme dans l'autre, à une contradiction près. N'a-t-on pas vu James Schwarzenbach lui-même combattre la troisième initiative avec des arguments qui condamnent pratiquement la quatrième, celle-là même sur laquelle le peuple suisse devra se prononcer le week-end prochain : « Doit être aveugle celui qui ne sait pas faire la différence entre l'année 1970, écrivait James Schwrazenbach en septembre 1974 dans la «Neue Zürcher Zeitung» fulminant contre les propositions des partisans de Valentin Oehen, c'est-à-dire l'année de la prospérité croissante, et l'année 1974, celle de la menace de récession. Ce qui était économiquement supportable en 1970, ce qui pouvait éventuellement servir de frein à la conjoncture, devient quatre ans plus tard une menace grave pour tous les salariés suisses et avant tout pour ceux des petites et moyennes entreprises ». Que retiendra le citoyen ou la citoyenne de ces volte-face ?

Subsiste au-delà de tout cela un fond passionnel que chaque partie tente d'exploiter à sa manière, ayant épuisé tous les autres moyens de convaincre. D'où un débat doublement faussé : faussé par cette manière de faire la part belle, en définitive, à l'irrationnel, faussé par l'incapacité du Conseil fédéral à se dégager du terrain de combat qu'avaient choisi les xénophobes; on attend toujours en effet des autorités politiques qu'elles proposent un règlement global de la question, où les aspects qualitatifs prendraient enfin le pas sur toutes les autres considérations (plafonds, taux, contingents et autres); jusqu'ici, dans cette perspective, seule l'initiative Etre solidaires et quelques prises de position récentes sur le statut de saisonnier (Eglises, PSS, PDC) semblent ouvrir une voie constructive de réflexion, indispensable à l'avenir. Il n'est pas question, une fois de plus, de céder aux sirènes xénophobes. Mais, le « non » acquis, il faudra comprendre comment notre système de démocratie directe a permis de plonger durablement dans l'angoisse une partie importante du monde du travail dans notre pays. On imagine mal peut-être le sentiment d'insécurité — encore accentué bien sûr par la récession — qui est le lot aujourd'hui de milliers de travailleurs étrangers, dont l'avenir professionnel, la vie est sans cesse remise en question par ce débat sur l'« emprise étrangère », toujours recommencé.

Certains ont trouvé dans la multiplication des initiatives xénophobes le prétexte à des projets de démantèlement des droits populaires, nul doute que la solution est ailleurs.

Et par-dessus tout, le véritable enjeu subsiste, qu'il faudra bien mettre à jour tôt ou tard : c'est la division du travail. Celle qui réserve à des minorités, taillables et corvéables à merci, toutes les besognes qui répugnent à une majorité plus confortable.

DANS CE NUMÉRO. Pp. 2/3 : Annexe de l'éditorial - Dans les kiosques; pp. 4/5 : Que deviennent les « chrétiens » ?; pp. 6/7 : Fribourg : Tempête sur le petit écran - Point de vue; p. 8 : Le carnet de Jeanlouis Cornuz.